SUD SOLIDAIRES
Fonctions Centrales &
Activités Sociales de l'Énergie

Nous contacter :
06.68.08.47.07 — 06.73.23.09.93
sud-activites-sociales@asmeg.org
n°62 - 15 novembre 2016
www.sud-centrauxetccas.org
www.solidaires.org

Élections professionnelles dans les activités sociales du 17 au 24 novembre 2016

Faisons entendre notre voix :

Votez SUD Solidaires Activités Sociales

Des négociations avec les employeurs de la branche des IEG menées en toute opacité, un plan social dissimulé avec la suppression de près d'un emploi sur cinq en trois ans, des réorganisations qui n'ont d'autre objectif que de redistribuer la charge de travail sur moins de salariés, la souffrance au travail, la précarité, des ressources financières en baisse et de l'argent dû au 1% que l'on ne va pas chercher, des transferts de gestion, des privatisations d'activités, la restauration et son personnel qui pourraient être abandonnés à des multinationales de la restauration collective, le budget de la culture en régression constante, le patrimoine immobilier bradé, la possible vente du siège de Montreuil pour éviter la cessation des paiements, un renoncement à notre modèle social et économique pour effectuer « *un renouveau de notre modèle historique* », comme l'appellent les dirigeants de la CCAS, et tourné vers le tourisme marchand. Cela constitue le présent de la CCAS, notre vécu quotidien. Mais rien de tout cela n'est fatal ! Ensemble, uni-e-s, nous sommes une force, tout devient possible !

Avec des élu-e-s SUD Solidaires, redonnons un avenir aux activités sociales et à leur personnel

Les négociations sur l'avenir des activités sociales

Les négociations entre les fédérations syndicales, les employeurs et les pouvoirs publics ont débuté le 10 novembre 2016.

Pour SUD Solidaires, ces négociations n'ont de sens et de chance d'accroitre les acquis sociaux qu'en étant basées sur un rapport de force construit sur une réelle mobilisation.

Pour cela, il faut cesser cette stratégie perdante des journées d'actions à répétition qui épuise les revenus des salariés, de moins en moins nombreux à les suivre, sans apporter la moindre réponse à nos revendications.

La journée d'action du 18 octobre dernier en est un exemple significatif : à peine plus de 17% de grévistes dans l'entreprise de la branche la plus mobilisée. Cette stratégie ne conduit qu'au découragement et est source d'échecs démobilisateurs.

Pour SUD Solidaires, il faut construire dans l'unité syndicale, avec le personnel, une stratégie de lutte offensive.

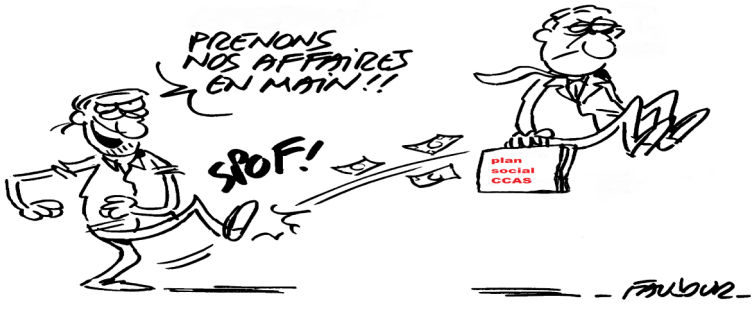

820 emplois supprimés à la CCAS !

Les organisations syndicales ont reçu les listes des inscrits pour les élections 2016.

En les comparant avec celles de 2013, il ne nous a pas fallu longtemps pour comptabiliser les dégâts **du plan social en place depuis trois ans à la CCAS : - 820 emplois dont 477 dans le collège exécution.**

Les deux établissements les plus touchés sont le siège de Montreuil avec une régression de 162 salariés et le territoire Île-de-France qui perd 201 salariés dont 172 dans le collège exécution, essentiellement dans la restauration.

Les saisonniers ont payé de leurs emplois et de leurs conditions de travail les transferts à Campéole. Mais, plus insidieusement, les conventionnés et les statutaires ont également vu **leur nombre réduit de plus de 19%**.

Ce véritable plan social a été voté par les dirigeants de la FNME CGT le 1er décembre 2015, les fameux 7 leviers, et confirmé par la majorité du Conseil d'administration de la CCAS : « *il faut, entre autres, réduire la masse salariale, et les frais de siège dans lesquels sont également inclus les emplois des sièges, de moins 15% pour Montreuil et moins 10% pour les territoires.* »

Avec SUD Solidaires, disons stop aux transferts de gestion, stop à la privatisation des activités, destructrices de l'emploi. Nos emplois ne peuvent pas être la variable d'ajustement des difficultés financières et des errements de gestion.

Personnel de la restauration :

rien n'est réglé ! Ne lâchons pas la proie pour l'ombre

Afin de tenter de préserver la « paix sociale » à la CCAS pendant le temps des élections professionnelles, les dirigeants CGT de la CCAS veulent faire croire au personnel que les patrons de la branche des IEG auraient définitivement renoncé à reprendre la restauration et que le personnel des restaurants serait sauvé et qu'il n'y aurait pas de transfert dans une multinationale de la restauration collective.

C'est aller un peu vite en besogne. Les négociations ont été ouvertes le 10 novembre 2016 et rien de concret n'a filtré jusque là sur les véritables intentions des employeurs.

Si SUD Solidaires participait à ces négociations, ce qui n'est pas le cas car nous en sommes exclus, notre position serait claire et sans ambigüité : la restauration et son personnel ne peuvent pas faire l'objet de marchandage et encore moins de monnaie d'échange. **Ensemble réaffirmons que :**

- **La restauration est une activité sociale à part entière. Sa gestion doit rester dans les activités sociales**
- **La restauration méridienne de tous les salariés de la branche doit être intégralement financée par les patrons des IEG**
- **Il faut donner le statut du personnel des IEG à tous les conventionnés**
- **Il faut stopper la fermeture des restaurants**

Financement des activités sociales

Pour SUD Solidaires, il faut sauvegarder et pérenniser leur mode de financement original. Il faut étendre le versement du «1% du chiffre d'affaires pour les activités sociales » à toutes les entreprises du secteur de l'énergie

Afin de permettre aux activités sociales d'avoir une continuité de gestion, il leur faut un socle financier minimum. Il faut aussi contraindre les patrons de la branche, y compris par les voies judiciaires, à verser ce qu'ils doivent au personnel des IEG bénéficiaire et propriétaire des activités sociales, en commençant par les 180 millions d'€ évalués en 2009 par la Cour des comptes, mais aussi les 70 millions d'€ manquants depuis trois ans.

Si de tels recours judiciaires étaient engagés, comme il l'a dit depuis plusieurs années, SUD Solidaires, confirme qu'il s'y associerait.

Comme nous vous voulez :

- **des représentants du personnel totalement indépendants des organisations syndicales qui dirigent et cassent les activités sociales**
- **soutenir une organisation syndicale qui ne lâche rien**
- **construire l'avenir des activités sociales dans le respect de leurs valeurs**
- **un seul personnel, un seul statut, tout le personnel des activités sociales au statut du personnel des IEG**

Votez SUD Solidaires Activités Sociales

Fonctions Centrales
Activités Sociales
de l'Énergie
Sud Solidaires

Réorganisation des activités sociales

Ce grand chambardement, appelé pudiquement « réorganisation » pour mieux faire passer la pilule, n'a d'autre objectif qu'une adaptation des activités sociales au tourisme marchand et à la baisse massive du nombre d'emplois à la CCAS.

Lors du Comité d'Établissement (CE) du siège de février dernier, le président de l'instance -c'est-à-dire le DRH de la CCAS- annonçait que la réorganisation de la CCAS allait se dérouler en deux étapes, d'abord le siège puis les territoires. Il précisait que tous les postes du siège de Montreuil seraient mis en réforme de structure au 1er septembre 2016.

On peut se demander quelle logique a présidé à cette façon de faire. Pour SUD Solidaires, l'évidence est que les fonctions exercées sur le siège de Montreuil et sur ceux des territoires dépendent directement du niveau de l'activité de production. Si, à terme, il n'y avait plus ni restaurants, puisque repris par les employeurs, ni institutions, puisqu'elles seront offertes en gestion à la CIAT, à quoi serviraient les emplois dans les sièges ?

Depuis cette annonce, plus qu'inquiétante pour le personnel, la direction tergiverse, ne donne plus d'information et retarde les échéances du débat avec les représentants du personnel.

Pour SUD Solidaires, l'heure n'est pas au renoncement. Pas question de commencer la négociation d'un accord pour la mise en place de mesures d'accompagnement de la réforme de structure, même qualifiées de « socialement ambitieuses », car tout le monde a compris que c'est de la suppression de nos emplois dont il est question.

L'heure est à la mobilisation et au rassemblement du personnel, dans l'unité syndicale et à l'organisation de la lutte afin de préserver nos emplois et de donner un avenir aux activités sociales.